



Satory le 19 mai 2010

Les Administrateurs CGT

Christian OSETE

Eric BRUNE

Francois LEPAIN

14, route de la minière

78022 Versailles Cedex

Téléphone : 01 39 49 34 53

Madame la Ministre de l'Economie  
Monsieur le Ministre de la Défense

Madame la ministre de l'économie, monsieur le ministre de la défense,

La situation économique de notre pays, l'importance de ses engagements extérieurs, pourraient faire passer la démarche des administrateurs CGT de GIAT Industries pour futile. Nous intervenons auprès de vous pour évoquer un plan de suppression de 25 emplois. Nous aurons à cœur de montrer qu'au contraire, l'exemple est pertinent. Tant en termes de politique industrielle, que de préservation de notre souveraineté.

La situation du groupe GIAT Industries ne devrait plus être un sujet de préoccupation, pourtant la construction d'un groupe profitable qui a les moyens de financer son développement et de répondre aux besoins de son principal client conduit aujourd'hui à un plan de suppression de 25 emplois qui est proposé dans la filiale Nexter Mechanics à Tulle. Les administrateurs CGT ont demandé au PDG de GIAT Industries la réunion d'un conseil d'administration portant sur le cas de Tulle, ayant reçu une réponse négative de ce dernier, nous nous permettons de vous demander de faire intervenir vos représentants afin que le prochain conseil, le 17 juin, traite autrement de la question du rôle de GIAT Industries en tant que maître d'œuvre industriel. La volonté du PDG de GIAT Industries de défendre un prétendu principe de subsidiarité, en laissant une filiale sans moyen réel, régler une question structurelle de positionnement stratégique et sans moyen de faire face sur un marché concurrentiel à la crise conjoncturelle de la mécanique en France.

L'enjeu n'est pas uniquement le maintien de ces emplois, mais le maintien de l'activité usinage à Tulle et au sein du groupe GIAT Industries. Nexter Mechanics est une société du groupe Nexter dont le cœur de métier est la fourniture d'équipements mécaniques et hydrauliques à haute valeur ajoutée. La société Nexter Mechanics connaît des difficultés du fait de la crise économique qui est venue compliquer la situation d'un établissement victime de multiples restructurations lors du plan GIAT 2006. Dès la présentation du projet GIAT 2006, il était évident qu'au-delà de l'adaptation structurelle de l'entreprise à un marché national des équipements de défense en réduction, l'objectif poursuivi était celui de l'entreprise sans usine.

Le projet de suppression de 25 emplois, présenté par une direction locale sans réelle autonomie de décision, le 23 avril 2010, nous informe qu'il ne permettra pas de sortir l'activité d'une situation de déficit. La crise est un révélateur, mais la désindustrialisation du groupe a commencé avant la crise. Nexter Mechanics n'a pas été conçu comme le pôle d'expertise de l'usinage et du traitement de surface qui aurait validé les solutions industrielles, Nexter Mechanics a été vu comme une PME qui devait entrer en concurrence par les coûts uniquement avec nos sous-traitants habituels. C'est ainsi que l'activité usinage de cette filiale était tournée vers les fournitures aéronautiques plus que vers la satisfaction des besoins du groupe Nexter. Là où Messier-Dowty rapatrie ses sous-traitances, là où Hispano Suiza charge sa filiale polonaise. Nexter choisit de réduire encore ses capacités.

Moins de 2 mois après le discours du président de la république à Marignane, il nous paraît affligeant de pouvoir lire sous la plume de la direction générale de l'entreprise que « l'usinage de pièces mécaniques ne représente plus un enjeu, ni pour le groupe, ni pour les activités cœur de métier de Nexter Mechanics. Le marché français de l'usinage étant capable de produire toutes les références en question à des prix plus compétitifs. » La direction est pourtant obligée de concéder la défaillance ou les graves difficultés de nos sous-traitants, telles les sociétés Dehousse, SECM, MOP, Setforges, Aerosys ou Mecachrome. La disparition de l'activité à Tulle ne conduirait pas au renforcement du tissu des PME sous-traitantes, mais à la poursuite d'une politique d'achat à bas prix de moins en moins maîtrisée, qui pourrait nous conduire demain à effectuer nos achats hors du territoire national.

Il nous semble que GIAT Industries devrait être un symbole particulièrement fort du réalisme des conclusions des assises de l'industrie et de la capacité de ce pays à se choisir un autre avenir industriel. Les administrateurs CGT défendent l'idée qu'il faut conforter Tulle comme pôle d'expertise du maître d'œuvre Nexter Systems et correspondant des fournisseurs auprès de qui nous nous engagerions en tant que partenaire structurant, même si nous sommes conscients que notre activité seule ne suffit pas à assurer les niveaux d'activité que les industries automobile ou aéronautique ne garantissent pas.

L'inadaptation de l'organisation en filiale est patente, Nexter Systems n'a pas besoin d'une filiale sous-traitante, mais doit maîtriser les métiers industriels afin de garder le contrôle de ses sous-traitances. Conserver les moyens de faire, développer de nouveaux processus, accompagner des fournisseurs aux coûts structurellement inférieurs mais aux capacités de recherche et technologie bien moindre. Tel doit être la vocation de nos unités industrielles,

Les donneurs d'ordre aéronautiques ne sont pas la raison d'être des unités du groupe Nexter mais une diversification d'emploi des compétences dont nous avons besoin pour la production de systèmes d'armes terrestres.

L'urgence de la situation à Tulle nous conduit à parler de Nexter Mechanics, mais vous comprenez bien que les autres filiales sont toutes concernées. C'est sans doute cette analyse partagée par la direction générale qui a conduit à l'exclusion inquiétante de toutes nos filiales industrielles lors de l'élection des administrateurs salariés du groupe GIAT Industries qui doit avoir lieu le 10 juin.

L'état n'a pas besoin de profondément revoir son rôle d'actionnaire de GIAT Industries, il lui suffit de demander à ses représentants de faire prévaloir des choix plus favorables au développement de l'industrie et au maintien de la maîtrise des processus industriels dans notre groupe. La gestion patrimoniale de la participation de l'état est assurée par l'APE, la gestion des intérêts souverains est assurée par les représentants du ministère de la défense.

C'est à la tête de l'entreprise que l'absence de vision industrielle est regrettable, une priorité donnée à la gestion financière à courte vue, place l'entreprise dans une situation de faiblesse, dommageable pour l'avenir à moyen et long terme.

L'état par ses commandes assure au groupe GIAT Industries une visibilité et une rentabilité qui doit lui permettre de mettre en œuvre une politique industrielle plus conforme aux orientations données en conclusion des assises de l'industrie par le président de la république.

Madame la ministre de l'économie, monsieur le ministre de la défense, veuillez recevoir nos salutations distinguées.

Pour les administrateurs représentant les salariés au titre de la CGT

Eric BRUNE, François LEPAIN et Christian OSETE

Copie : PDG, salariés